



L'hébergement d'urgence en indre-et-loire :



du provisoire qui dure...

« LA MAISON » DES SANS ABRI

pour un retour
à la dignité
P. 3 et p.16

LE DÉFI DE 2022

faire vivre
les réformes
P. 12

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

trente chercheurs
proposent
P. 15

CHRÉTIENS MIGRANTS

ouvre le chemin
de l'espoir
P. 11

Notre pays existe, il s'appelle Solidarité

« D'où que l'on vienne, où que l'on soit né, notre pays existe, il s'appelle Solidarité » *

Nous savons que l'état actuel du monde n'est pas réjouissant, mais lorsqu'on fait le point des jours écoulés, on trouve toujours des choses dont se réjouir aussi insignifiantes puissent-elles paraître. Nous devons prendre le temps de célébrer ce qu'ensemble nous avons pu accomplir, car tant que des femmes et des hommes passeront ensemble à l'action, il y aura de l'espoir !

Pour accomplir ses belles et indispensables missions d'accueil, d'accompagnement, de formation, d'insertion auprès des personnes en grande précarité, notre Association sait pouvoir compter sur ses professionnels et bénévoles qui œuvrent au quotidien, et sur la fidélité de ses adhérents.

Dans ce premier édito de l'année, je tiens aussi à remercier tous nos donateurs particuliers, fondations, entreprises : dons en ligne, quêtes lors d'événements familiaux ou professionnels, dons en espèces, matériels informatiques ou autres. Nous avons une pensée particulière pour deux de nos adhérentes décédées cette année, qui ont fait un legs à notre association.

« Notre pays n'existe pas isolé, atomisé, soumis. Il existe dans tout ce qui relie, regroupe, donne confiance et lutte » *

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite une bonne année 2022, prenez soin de vous.

Marie-Paul Legras-Froment
Présidente d'Entraide et Solidarités

* Journée internationale des migrants, décembre 2021.

La fête passée, suivons encore l'étoile de Noël

« Comment comprendre que des hommes et des femmes d'une apparente aisance intellectuelle, placés sur une trajectoire qui leur promet fleurs et couronnes... cèdent un jour aux affres de la violence, de la cupidité, de l'irrespect pour ceux qui les ont faits roi ou reine ? »

Je ne citerai pas les noms de ceux auxquels je pense en lisant cette récente phrase de J. Benzakoun dans la N.R. du 26 novembre. Comment expliquer une telle irresponsabilité quand on vit précisément dans un milieu où **bénévolat, pauvreté et handicap** sont des mots-clés de tous les jours ?

A l'approche de Noël, chaque semaine voyait s'entasser sur ma table les prospectus les plus divers, les plus touchants, les plus provoquants. Secours Catholique : « Grâce à l'engagement de proximité de nos 305 bénévoles de l'Indre-et-Loire, nous pouvons témoigner de ce que vivent les personnes les plus fragilisées ». Petits Frères des Pauvres qui, « depuis 1946, luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies, et accompagnent plus de 36.000 personnes chaque année ». Entraide et Solidarités et ses 180 bénévoles qui « depuis 1947 aident les salariés à accueillir des gens à la rue et à retrouver leur place dans notre société ». Chrétiens Migrants, créée en 2001 à Tours, menant au jour le jour la bataille des sans papiers et de leurs enfants...

Il faudrait toutes les nommer, petites et grandes Associations humanitaires agissant autour de nous, avec leurs salariés et leurs bénévoles. « Ces mains unies par les tendresses humaines, ces mains croisées par l'amitié formant comme une chaîne, ces mains qui serrent une autre main et redonnent confiance, ces mains qui remettent debout, qui soignent ou qui guérissent, ces mains qui sauvent et donnent vie ».

Dans le livre *Encore plus* sorti en début d'année, Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, propose la segmentation suivante de la société : « 30 % de pauvres, 50% de classes moyennes et 20% de privilégiés ». Chacun de nous est libre de se placer où il pense être... mais, comme le disait Raoul Follereau que j'aime citer car il a éclairé mon enfance : « Pour que l'amour renaisse au monde, il nous faut lutter, lutter tous les jours, lutter sans cesse ». La directrice actuelle de la Fondation ajoute « En ces temps où les liens sociaux sont entravés et où la méfiance envers nos semblables a tristement gagné les cœurs, les exemples de courage et de fraternité donnent de l'espérance ».

Un nouveau Noël est passé. Pourquoi attendre pour prendre place dans la caravane ? Jouons aux Mages... suivons l'étoile.

Libres propos de Jean Paillou.

La Maison a ouvert ses portes aux sans abri

Après bien des difficultés, le site de Tours nord accueille progressivement les premiers bénéficiaires de cette réalisation innovante.

Le premier occupant est arrivé le 29 novembre dernier, un lourd sac sur le dos. Un sac qu'il a pu poser aussitôt dans « sa » caravane. Depuis, en cette mi-janvier, cinq autres des « grands précaires » de l'agglomération ont été accueillis par l'équipe sociale de La Maison sur l'ancien terrain de camping Peron, quartier sainte Radegonde à Tours nord. Des hommes et des femmes jusqu'ici à la rue ou dans des abris de fortune, âgés en moyenne de la quarantaine, et qui n'appelaient même plus le 115 pour tenter d'obtenir un hébergement provisoire. Ils y renoncent souvent parce qu'ils ont des chiens, et qu'aucune structure n'acceptait jusqu'alors les animaux. Ces premiers heureux bénéficiaires (lire page 16), connus des maraudes et d'autres associations, ont été « choisis » en fonction de leur situation et de leur profil au terme d'une concertation entre ces professionnels et bénévoles de l'urgence sociale. Comme le seront au fil des semaines une quinzaine d'autres sans abri, puisque le site est conçu pour vingt personnes.

Depuis des mois nous avons raconté ici et sur notre site la naissance de ce projet, initié et financé par l'État, puis construit avec l'aide notamment de la Ville de Tours. Ce fut compliqué,

en particulier parce qu'aucun autre site ne convenait que ce terrain de bord de Loire, en zone inondable. La préfète n'y a autorisé que des structures d'hébergement sur roues – d'où le recours à des caravanes et des tiny houses – et pour une année seulement (la Ville doit poursuivre la recherche d'un autre site). Compliqué également parce qu'une partie des riverains a manifesté inquiétude ou hostilité, alors que depuis deux mois l'installation se passe plutôt bien. Compliqué aussi parce que la livraison des tiny a pris du retard.

Compliqué enfin parce qu'il s'agit d'une réalisation innovante. L'association a constitué une équipe sociale dédiée de huit personnes (dont une « tournante »), constituée de travailleurs sociaux et de veilleurs assurant une présence 24h sur 24h, et dont la responsable vient de prendre ses fonctions : Pauline Richez, qui vient du Samu de Paris. Sur ce groupe repose maintenant l'essentiel, car il ne s'agit pas d'une simple mise à l'abri : construire avec les bénéficiaires leurs projets de retour à la vie sociale. Et à la dignité.

Un nouveau chantier d'insertion, consacré à l'Éco-Transition

Dès ce début d'année notre Service d'Insertion par l'Activité économique (Sipae), basé à Chambray-lès-Tours, met sur pied un nouveau chantier d'insertion, Éco-Transition, axé sur la préservation de l'eau. Les activités principales consisteront en la pose de sols perméables, de toitures végétalisées ou de récupérateurs d'eau, avec des activités annexes telles que réalisation d'abris vélo, de clôtures, ou encore pose de bornes de charge pour véhicules électriques...

Cette initiative est née de la volonté de proposer sur un petit chantier la matérialisation d'une sensibilité à l'éco-transition qui traverse les autres activités du Sipae, et de l'association toute entière. De l'intérêt quotidien à la professionnalisation, en quelque sorte. Les salariés en transition devraient accéder à des formations techniques courtes mais « valorisables », comme le Certificat d'aptitude à la conduite de petits engins de chantier par exemple, pour améliorer leurs perspectives d'emploi au cours de l'accompagnement qui leur sera proposé, comme sur chaque chantier.

Pour l'heure ce nouveau chantier ne compte que six places, dont trois pourvues dès l'ouverture, complétées par un recrutement en début d'année. Les candidatures passent désormais par la « plate-forme inclusion », service qui facilite la mise en relation des personnes éloignées de l'emploi avec les employeurs solidaires.

La construction de l'abri vélo au siège social de l'association, à Tours nord (photo), était une sorte de préfiguration de ces activités aujourd'hui détachées du secteur Espaces verts de façon expérimentale.

 **SIPAE : 40, rue Augustin-Fresnel
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 27 62 84
emploi@entraide-et-solidarites.fr**



Comment devenir bénévole à Entraide et Solidarités

Malgré la pandémie et en prenant toutes les précautions qui s'imposent, notre association continue d'accueillir de nouveaux bénévoles, pour répondre à des besoins très variés, à Tours ou ailleurs dans le département. Des réunions de présentation de l'association, de ses engagements et des possibilités d'y participer en tant que bénévole, ont lieu le jeudi après-midi au siège de l'association, 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord (arrêt Fil bleu tout proche : Danemark, lignes 17, 53, 56). Chacune de ces permanences se déroule en

deux sessions, de 14h30 à 15h30, puis de 15h30 à 16h30, le nombre de participants étant chaque fois limité à trois. Les prochaines sont fixées aux 3 et 24 février, 10 et 24 mars, 7 avril et 12 mai 2022.

Pour nous faire part de vos souhaits et de vos disponibilités, et trouver ensemble les modalités de vos interventions (tous jours auprès de professionnels salariés), il convient donc de vous inscrire à l'une de ces permanences, de préférence sur le lien Doodle suivant :



https://doodle.com/poll/58ivnt-5fy9tgz6na?utm_source=poll&utm_medium=link

puis d'envoyer svp un mail de confirmation à francois.curis@entraide-et-solidarites.fr, afin que nous puissions vous prévenir en cas d'annulation ou de modification.

Le travail social est en crise

Notre association est signataire de la lettre ouverte adressée le 22 novembre au Premier ministre, où la Fédération des Acteurs de la Solidarité mais aussi l'UNIOPSS, la Croix-Rouge et d'autres fédérations écrivaient notamment : « Si l'action du Gouvernement secondée par nos associations, a permis d'éviter l'explosion redoutée de la pauvreté en raison des effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, nous constatons une persistance à haut niveau et des formes d'enracinement de la pauvreté dans certains territoires ou pour des catégories de la population.

Ces réalités rendent indispensable l'action des travailleurs sociaux auprès de ces personnes, ils sont les artisans de la cohésion sociale (...). Face à ce défi, le travail social est en crise. Comme de nombreux secteurs, il fait face à des tensions de recrutement dont les conséquences sont dramatiques pour l'accompagnement et l'hébergement social. Un manque de bras auquel s'ajoute un manque de candidats dans nos écoles de formation. Les professionnels sont, pour leur niveau d'étude, mal rémunérés tout en étant confrontés à des conditions de travail difficiles. L'avenir de nos métiers est en péril...

Dès le début de 2021, nous vous alertons sur ces enjeux et sur la nécessité d'intégrer les professionnels du secteur social et médico-social aux mesures de revalorisations salariales décidées pour d'autres professionnels dans le cadre du Ségur de la santé. Près d'un demi-million de salariés restent toujours écartés et ignorés du champ de la revalorisation(...) Nos Fédérations réaffirment la nécessité d'engager une négociation cadre impliquant l'ensemble des fédérations et organisations représentatives, les Conseils départementaux et l'État, avec les ministères concernés... »

Cette mobilisation a également pris la forme d'une manifestation le 10 décembre dernier à Orléans, à l'appel de l'URIOPSS Centre-Val de Loire, puis à Tours le 11 janvier sous l'égide des syndicats de salariés. Dans son discours d'ouverture du Congrès national de la FAS le 6 janvier, le président de la République a annoncé sur ces sujets la tenue d'« une grande conférence » en février.



Inauguration du SIPAE

Les importants travaux du siège de nos chantiers d'insertion, à Chambray-lès-Tours, sont maintenant terminés, et une inauguration avait été fixée dans un premier temps au 2 février. Pour tenir compte de la situation sanitaire, elle est maintenant prévue le 3 mars prochain. En espérant qu'à cette date nos invités pourront découvrir les nouvelles conditions d'accueil des salariés en transition, et les conditions de travail de ceux qui les encadrent.

Des animations malgré tout

Pendant les fêtes comme en cours d'année, les animations proposées aux résidents de nos divers centres d'hébergement ont pu souffrir des contraintes sanitaires. Mais les animateurs s'adaptent, comme par exemple Lisa, de la Chambrerie, qui a proposé un atelier de danse-thérapie à des résidentes qui participent déjà, le mercredi au pôle social et médical, à des séances de gym volontaire. Celles-ci sont animées par Patricia Morel, du Comité départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire (et subventionnées par le Comité régional olympique et sportif). Un partenariat commencé le 15 septembre et qui durera jusqu'en avril.



À quand le « plus personne dehors, quoi qu'il en coûte » ?

Il y a une dizaine d'années pour les gens à la rue, le manque de places d'hébergement était flagrant et scandaleusement insuffisant. Depuis, ce nombre a été multiplié par plus de cinq, de 144 en 2012 à 750 aujourd'hui ! Mais la même difficulté demeure : tout le système étant « embouteillé », il est toujours aussi difficile d'en sortir par le haut, vers l'insertion et le logement. L'hébergement d'urgence, qui devrait être provisoire, reste un provisoire qui dure...

On n'entend pas beaucoup les candidats aux élections sur ce sujet. Mais quand on insiste ou qu'on lit les programmes jusqu'au bout, ils promettent tous, ou presque, de s'attaquer à la grande pauvreté et au sans-abrisme. Lors du mandat qui s'achève, le regard du politique et peut-être sa volonté d'y travailler vraiment, ont été comme détournés d'abord par le mouvement social des « gilets jaunes », puis par la crise sanitaire. La pandémie et les confinements ont montré l'ampleur du problème : jusqu'à 240 personnes ont été mises à l'abri dans des hôtels de l'agglomération tourangelle ! La crise a aussi mis

au grand jour le travail des associations et leur capacité à conjuguer solidairement leurs efforts avec l'action des pouvoirs publics. Mais elle a également rendu évident le fait que la solution tient davantage à la volonté politique qu'aux moyens. « Quand on veut, on peut » ne laisser personne dehors : notre association est de celles qui n'ont pas manqué de le souligner, pour revendiquer une meilleure prise en compte. À quand le « quoi qu'il en coûte » appliqué à l'hébergement, à commencer par l'hébergement d'urgence ?

JP Mercier

Pour un hébergement humanisé

L'hébergement d'urgence est souvent « embolisé », de nombreuses personnes n'appellent plus le 115 pour cette raison, faute de proposition. Les accueils en urgence qui, par définition, devraient être provisoires s'installent dans la durée. De nombreuses situations prises en charge dans le cadre de l'urgence sont « bloquées » du fait de la situation administrative des personnes : sans titres de séjour ou avec titres mais sans droits (au travail, aux prestations...). La hausse de la précarité, notable, vient bien évidemment participer à la tension sur le secteur. Les personnes prises en charge en urgence, restent « coincées » faute d'accès au logement. En parallèle de ce constat, le turn-over des CHRS apparaît insuffisant : les personnes accueillies dans ces structures se trouvent dans des situations très complexes, nécessitant un accompagnement long... et la question de l'accès au logement reste difficile, malgré la politique affichée du « logement d'abord ».

De manière générale, la question du financement des places d'hébergement d'urgence est régulièrement posée (par la Fédération des Associations de Solidarité, par exemple) : nécessité d'un niveau de financement qui pourrait garantir la mise en place de prestations d'accueil et d'accompagnement de qualité. Dans le même ordre d'idée, la question de l'humanisation des « foyers d'urgence » est particulièrement posée en ce qui concerne les places d'hébergement d'urgence en diffus (qui constituent la majorité des places d'urgence gérées par Entraide et Solidarités) : quel financement pour les travaux de remise en état des appartements ?

La question des moyens se pose également au niveau de la capacité des structures à renforcer l'accompagnement social. L'idéal serait de mettre en place des équipes pluridisciplinaires avec des professionnels en nombre suffisant pour que l'accompagnement proposé soit immédiatement « soutenant » et en profondeur. Cela permettrait véritablement de remettre au centre les missions d'accueil et d'accompagnement dans le but de faciliter la sortie de l'urgence pour les bénéficiaires.

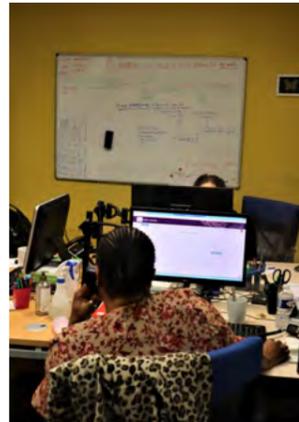


Samuel Lorilleux
Directeur de l'Hébergement d'Entraide et Solidarités

Le 115, appels d'urgence

Géré en Indre-et-Loire par Entraide et Solidarités depuis vingt-cinq ans, le 115 est le numéro de téléphone de l'urgence sociale. L'appel est évidemment gratuit, de 15h à 22h (il doit être étendu de 10h à 22h). Informé en permanence par le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) des places disponibles, il oriente les appelants vers les différentes structures d'hébergement d'urgence du département. La tâche ne se limite pas à cette seule orientation. « On demande à la personne quelle est sa situation administrative, explique un salarié, mais tout le monde est accepté, c'est pour pouvoir lui proposer si nécessaire un rendez-vous avec un travailleur social, qui aura lieu en principe sous une semaine... ». Les écoutants cherchent aussi à savoir si la personne a d'autres besoins, alimentaires par exemple, auquel cas elle peut être dirigée vers la maraude, mais également depuis combien de temps elle est à la rue, etc.

Les places disponibles sont rapidement attribuées, surtout en début de semaine. Mais il est quand même conseillé d'insister quand le 115 est occupé. Car la situation s'est quand même améliorée : par le passé, il était fréquent que les écoutants soient obligés de « refuser », faute de places, 80 voire 100 appels chaque soir. Ces derniers mois, la moyenne des refus quotidiens était presque toujours inférieure à 10. Ce qui est encore trop...



Un hébergement n'est pas un logement

Un rappel s'impose pour distinguer l'hébergement du logement. L'hébergement est provisoire, voire précaire, dans l'attente d'une solution durable et adaptée. Il ne donne pas lieu à un bail ni au versement d'un loyer, ce qui n'exclut pas une participation financière des personnes accueillies. L'hébergement comprend notamment : les centres d'hébergement d'urgence, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les nuitées d'hôtel... L'hébergement d'urgence répond à une nécessité de mise à l'abri immédiate, pour une durée la plus courte possible. La loi prévoit que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence... ». Cet accueil, reconnu depuis 2012 comme une liberté fondamentale, doit être « immédiat, inconditionnel et continu » : la personne hébergée doit pouvoir y demeurer, « dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation soit proposée ». On verra plus loin que l'application de ces principes n'est pas évidente !

L'hébergement de stabilisation permet à la personne de se poser, de reprendre des forces et de commencer à faire émerger un projet. Il vise à prendre en considération les besoins de publics en très grande difficulté sociale. L'hébergement d'insertion vise à permettre à toute personne ou famille de retrouver à terme son autonomie. Il suppose l'élaboration d'un projet évolutif et individualisé.

Dans un logement « ordinaire », le locataire dispose d'un contrat ou d'un bail. Le paiement du loyer lui garantit le maintien dans les lieux et lui ouvre éventuellement droit à des aides. Dans un logement « accompagné », une pension de famille par exemple, l'occupant est censé entrer dans un processus d'insertion.

SOS grand froid

La volonté générale est de mettre fin à la « gestion au thermomètre » des places d'hébergement. Mais comme chaque année, la préfète avait présenté début novembre le « plan de veille sociale et d'hébergement d'urgence » pour l'hiver en cours. En cas d'épisode de grand froid, sont prévus : une augmentation des maraudes, une extension des horaires d'accueil des haltes de jour avec distribution de vêtements chauds, de couvertures. A Paul-Bert, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Tours servirait des repas du soir et des pe-

tits déjeuners adaptés. Mise à disposition à la demande de l'Etat de gymnases sur Tours, Saint-Avertin et Rochecorbon le cas échéant ; et de logements d'urgences sur Amboise, Chinon et Loches. Rappelons qu'Entraide et Solidarités milite pour une ouverture 24h sur 24 de ces structures exceptionnelles. Opposée à la remise à la rue chaque matin des personnes mises à l'abri, notre association fait le choix de refuser de gérer ces gymnases.



Le schéma de l'urgence sociale

Aller vers

Evaluation sociale
lien social
aide alimentaire

Héberger

CHUS Croix-Rouge Paul Bert (CCAS)
Cherpa (E&S)
La Nuitée (Emergence)
Chinon (E&S)
Dolbeau (E&S)
Entretemps (ADOMA)
Service Logement d'Urgence (E&S)
Appartements Emergence
Le Village (Emergence)
Dispositif jeunes (AJH)

Dispositifs hivernaux (gymnases, accueil de nuit..)



État des lieux en Indre-et-Loire

Avec l'appel direct au 115, les **Ma-raudes** sont l'autre « point d'entrée » possible vers l'hébergement d'urgence. Elles ont lieu tous les jours et en soirée, en alternance par la Croix Rouge et Entraide et Solidarités. Effectuées par des travailleurs sociaux – Germain et Amélie – et des bénévoles, elles permettent à notre

association d'aller au-devant des personnes à la rue, et de les accueillir au camion pour leur fournir aliments d'appoint, produits d'hygiène, vêtements, couvertures. Mais l'objet est avant tout l'écoute, pour créer le lien et faciliter l'orientation. Les ma-raudes alertent quand des soins sont nécessaires, et

coopèrent avec le CHRU pour faire face notamment aux problématiques psychiatriques.

De son côté l'association Emergence est sur le secteur de la gare de Tours trois fois par semaine pour inciter les personnes à se présenter dans un accueil de jour.



Volontaires en service civique, Benoit et Charlotte ont organisé une collecte de vêtements pour les SDF.

Pour faire la manche dans le vieux Tours, des SDF profitent d'un « encombrant » dans la rue

Accueils de jour pour se (re)poser, manger, accéder à des sanitaires, des laveries, poser ses sacs, se rencontrer et rencontrer des travailleurs sociaux.

CINQ SITES :

- **Halte du matin,**
59 rue Edouard Vaillant de 8h00 à 12h00 (gestion Emergence). Déménagement prévu rue Jules Guesde
- **La Barque,**
café associatif, 118 rue Colbert de 11h00 à 19h00 le lundi, de 10h00 à 18h00 du mercredi au dimanche
- **Accueil familles,**
1 rue Georges Collon de 9h00 à 16h00 (Emergence)
- **Inter'aide,**
37 rue de la Fuye du mardi au samedi de 9h30 à 17h30 pour des femmes seules ou accompagnées d'enfants mineurs (Secours Catholique)
- **Halte de jour,**
24 bis avenue du Général de Gaulle tous les jours de 11h30 à 13h00 pour le restaurant social ; de 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 13h00 à 15h00 le vendredi pour l'accueil de jour (Émergence)

La Préfecture intègre les 20 places de « La Maison » à Sainte-Radegonde et fait état de 567 places sur la métropole. Entraide et Solidarités souligne que La Maison relève de l'insertion et n'est pas limitée à l'hébergement d'urgence. Places en Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Tours : 20 places auxquelles s'ajoutent 12 places pour hommes seuls. Amboise : 13 places en CHRS ou en diffus. Loches : 4 places. Chinon : 5 places

Dispositifs d'urgences

Orientation 115

Nom de la structure	Public accueilli	Nb et type de places	Orientation	Durée du séjour
Chus -Croix rouge	Hommes seuls	36 places d'urgence	115	7 nuits
Paul-Bert (Ville de Tours)	Hommes seuls	2 places urgence 23 places longue durée	115	7 nuits 1 mois renouvelable
Cherpa (E&S)	Hommes seuls	6 places urgence 6 places de contrat	115	7 nuits 1 mois renouvelable
La Nuitée	Femmes seules et femmes avec enfants	14 places d'urgences	115	7 nuits
Hôtel Ambacia (E&S)	Tout public	58 places d'urgences	115	7 nuits
Hôtel (E&S et autres)	PVVC et tout public	En fonction des besoins et des périodes de l'année	115 puis évaluation avec un travailleur social du PSM	Jusqu'à l'évaluation de la situation puis en fonction du besoin
Le Village (Emergence, Chambray)	Familles et couples	72 places	115	7 nuits
Maternité	Femmes enceintes de + 6 mois et femme avec enfant/familles 6 semaines après accouchement	6 places avant accouchement à la nuitée 14 places en appartements après accouchement	SIAO/EMERGENCE	A partir de 6 mois de grossesse, jusqu'à 6 semaines après l'accouchement
Association Jeunesse et Habitat	Jeunes de moins de 25 ans	8 places	115	Jusqu'à une solution de sortie positive
Anne de BEAUJEU (Amboise)	Femmes victimes de violences conjugales	10 Places en appartements (cohabitation)	115	Jusqu'à une solution de sortie positive
Albert-CAMUS (E&S)	Femmes victimes de violences avec ou sans enfants	20 places d'urgence	Albert CAMUS	Jusqu'à une solution de sortie positive
Urgence chinon (E&S)	Tout public	5 places en cohabitations	115	Jusqu'à une solution de sortie positive

Orientation SIAO / 115

Nom de la structure	Public accueilli	Nb et type de place	Durée de séjour
Germaine DOLBEAU (E&S)	Tout public sauf hommes seuls	134 places d'urgence 10 places de stabilisation	Hébergement continu = Jusqu'à une solution de sortie positive
Appartements SLEX (E&S)	Familles	19 places	Hébergement continu = Jusqu'à une solution de sortie positive
Appartement EMERGENCE	Tout public	102 places d'urgence	Hébergement continu = Jusqu'à une solution de sortie positive
L'Entretemps (ADOMA)	Tout public	73 places d'urgence	Hébergement continu longue durée = Jusqu'à une solution de sortie positive
Albert CAMUS (E&S)	FVVC avec ou sans enfants	20 places d'urgence 60 places d'insertion	Hébergement continu = Jusqu'à une solution de sortie positive

Perspectives d'évolution avec « le logement d'abord »

Dès maintenant et pour l'avenir, les orientations de l'État consistent à poursuivre l'ouverture de places d'hébergement d'urgence pérennes : 49 places en diffus pour des familles sur la métropole (en cours avec Entraide et Solidarités), 6 places en diffus pour des femmes seules sur la Métropole, 20 places pour des ménages en pré ou post naissance d'un enfant sur la Métropole, 8 places pour des jeunes à la rue sur la Métropole, 2 places à Chinon, 4 places à Loches, 10 places pour des femmes victimes de violence à Amboise, 20 places pour des grands marginaux (projet La Maison mais dont Entraide et Solidarités souligne qu'il relève de l'insertion au-delà de l'urgence). Soit 25% de places pérennes de plus qu'en 2020

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique du « logement d'abord » visant notamment à accroître les places en logement accompagné par des associations (intermédiation locative) : création de 8 places en pension de famille (Emmaüs) + 20 places au Clos Moreau rue du Général Ferrié à Tours Nord (SOLiHA), création de 51 places d'Intermédiation locative (IML), création de 20 mesures d'IML (UDAF). Ces créations sont toutefois à mettre en regard avec la fermeture de 60 mesures (places) d'« accompagnement vers et dans le logement » (AVDL). Par ailleurs, la politique du logement d'abord prévoit une réduction des places d'hôtel, qui doivent être plafonnées à 110, et une stabilisation des places d'hébergement



d'urgence pérennes, ou leur transformation en places en CHR. Actuellement les maraudes, l'hébergement d'urgence et le logement accompagné totalisent pour l'État un budget de 14 millions €, en augmentation de 40% depuis quatre ans.

La question cruciale du manque de locaux



Floriane Sarrade-Loucheur

« La nouveauté en 2021 a été l'ouverture par l'Association Jeunesse et Habitat de premières places axées sur la santé, avec accueil en journée seulement mais accompagnement et adaptées à des publics spécifiques, personnes à mobilité réduite notamment. Mais on manque énormément de places pour hommes seuls » souligne Floriane Sarrade-Loucheur, responsable du secteur social au Pôle social et médical d'Entraide et Solidarités (et à ce titre, du SIAO). Il y a eu des créations de places de nuit et en hôtel, mais pas de création spécifique pour les hommes seuls. « Il y a bien eu des appels à projets dans ce domaine, mais aucune association n'a pu répondre à cause du problème – central –

des locaux. Ou plutôt du manque de locaux. L'État, qui dépense plus de 1,1 million d'euros en nuitées d'hôtels pour une seule année, devrait plutôt construire, ou acheter, ou aider les associations à trouver et acquérir les locaux nécessaires... De même les villes, qui voient passer toutes les transactions immobilières intéressantes, pourraient informer les associations, voire préempter ». Les politiques publiques restent faites de réponses à court terme, sans anticipation, constate Floriane, « nous avons donc encore trop de mises à l'abri avec fermetures en journée et conditions d'accueil en dortoirs qui n'autorisent aucune intimité ». Demeurent aussi le manque de places pour handicapés, et les difficultés liées à la localisation géographique de certains hébergements pour des personnes sans moyen de déplacement. Par ailleurs, Floriane se réjouit de la prise en compte de la maternité dans la procédure 115, « mais l'État a rendu prioritaires les femmes avec enfant de moins de six mois et avec perspective de régularisation, qui vont passer devant tout le monde... »

Nuit de la solidarité



La Ville de Tours a participé le 20 janvier à la « Nuit de la solidarité », une opération nationale destinée à recenser ce soir-là les personnes n'ayant pas d'endroit où dormir, ou dormant dans un lieu « impropre au sommeil ». Par groupes de 3 personnes des bénévoles, dont plusieurs membres de notre association, ont sillonné les rues pour dénombrier les sans-abri, échanger avec eux sur leurs difficultés, et remplir un questionnaire qui doit permettre de mieux connaître ce public pour mieux adapter les politiques d'accueil et d'insertion. Fin 2019, une première initiative du ce type avait permis d'évaluer à environ 120 le nombre de personnes concernées. Depuis, des hébergements ouverts pour faire face à la crise sanitaire ont été pérennisés, et les services de l'État estiment maintenant le nombre de sans-abri à une soixantaine dans l'agglomération. Nous communiquerons les résultats de cette enquête ici et sur notre site www.entraide-et-solidarites.fr

PARTENAIRE

Chrétiens migrants, dans le sillage de Rose-Marie Merceron...

19 février 2020 : « Rose -Marie Merceron est décédée cette nuit ».

« Figure emblématique et indissociable de Chrétiens Migrants, Rose-Marie Merceron était un symbole de la solidarité. Elle a incarné jusqu'au bout son combat pour accueillir sans condition tous les étrangers. Bataillant sans relâche pour défendre leurs droits au séjour, à l'hébergement, au logement, au travail, aux soins et, pour les mineurs, à la scolarisation. Avec des moyens limités, sans soutien politique mais avec beaucoup d'implication, elle ne s'économisait pas » (Témoignage de la N.R.).

Novembre 2021 : bruits d'argent dans le social tourangeau.

Gaston Pineau (28 février 1998). Rose-Marie Merceron (19 février 2020). Est-ce une simple coïncidence ? Elle rejoint, en tout cas, les souhaits exprimés par Mgr Aubertin alors Archevêque de Tours faisant un parallèle entre l'Abbé Pierre et l'Abbé Pineau : « Ils sont des témoins qui ont quelque chose à dire à notre temps et qui doivent nous encourager à les suivre ». Et aussi par Christophe Bouchet, maire de Tours « Sur ce parvis de la chapelle St Martin, nous avons là toute la lignée du partage. Nous entrons dans une phase où la mémoire s'effrite et il est important de ne jamais oublier ces résistants ».

Le projet que Rose-Marie Merceron incarnait demeure d'une brûlante actualité deux ans après son décès. L'association Chrétiens Migrants le porte avec fidélité : « Accueil sans condition de tous les étrangers (familles, célibataires, mineurs isolés), Défense de tous leurs droits (séjour, logement, travail, soins, scolarisation des enfants, étude, insertion professionnelle) ». Une équipe de bénévoles, assistée par un salarié à plein temps, a été mobilisée, menée de longue date par Louis Barraud, co-fondateur de l'association.

Les objectifs essentiels poursuivis sont clairs :

- Accueillir immédiatement et aider inconditionnellement les personnes étrangères dès leur arrivée en Touraine, pendant tout leur séjour en France et jusqu'à leur complète insertion.
- Faire valoir tous leurs droits, obtenir leur régularisation, leur accès au travail, s'opposer aux expulsions.
- Ne laisser personne dormir dehors. Ne payer aucune chambre d'hôtel, ne louer aucun appartement sans avoir au préalable lutté contre les refus d'hébergement par les services sociaux, rappeler sans cesse les lois en vigueur.

En 2020 et en 2021 chaque jour au moins 20 personnes ont été reçues au local de l'association, et près de 500 dossiers de demande de titre de séjour ont été établis.

Dans le même temps, pour promouvoir dans l'opinion la nécessité d'un accueil digne des demandeurs d'asile quel que soit le motif de leur demande, un important travail associatif, politique, citoyen, a été développé : partenariat entre associations, dialogue avec les pouvoirs publics. C'est ainsi que se retrouvent l'association et Entraide et Solidarités, avec d'autres aussi, dans la "Coordination Migrants" pour mettre en valeur une devise commune : « Ensemble, continuons à ouvrir le chemin de l'espoir ».

Jean Paillou



A gauche Anne-Marie Bretonnière, secrétaire bénévole, avec Blaise Itoma, bénévole et interprète, et à droite Mohamed Boumediene, salarié, avec un migrant.



Chrétiens migrants,
4 Allée de Luynes,
37000 Tours,
tel. 02 47 61 69 56

Vers un changement de présidence

Après le départ annoncé de l'actuelle présidente, une réorganisation de la «gouvernance» de l'association est en cours.

Marie-Paul Legras-Froment l'a annoncé depuis longtemps maintenant : elle souhaite quitter la présidence d'Entraide et Solidarités qu'elle assume depuis huit ans, et passer la main au plus tard lors de l'assemblée générale de juin prochain. Aucun candidat à sa succession ne s'est déclaré parmi les actuels administrateurs. Ceux-ci ont donc entamé depuis l'automne une réflexion sur une autre organisation possible. A condition de modifier effectivement la répartition des rôles, François Ferrisse, trésorier, accepterait la présidence de l'association. Ancien cadre d'Orange, il est entré à l'association en mécénat de compétence, et à l'issue de cette mise à disposition il fut élu administrateur en juin 2015.

Le conseil d'administration poursuit donc ses travaux de manière à mettre sur pied dans les prochaines semaines une nouvelle « gouvernance », une manière de fonctionner qui implique davantage d'administrateurs. Un changement de présidence, et pas seulement de président(e), qui vient dans le prolongement et en cohérence avec les

changements intervenus l'an dernier : re-définition des relations entre conseil d'administration, bureau, comité de direction, direction générale, management participatif...

Cette année verra aussi l'adoption d'un nouveau Plan stratégique, déclinaison opérationnelle de notre Projet associatif pour les années 2022-2025. Les 10 engagements et les 57 actions prévues s'articulent autour de trois grands axes : ancrer les actions d'Entraide et Solidarités dans les aspirations des personnes et les défis sociétaux ; renforcer l'agilité d'Entraide et Solidarités afin d'améliorer l'efficacité de son action ; redynamiser toujours la gouvernance associative afin de préserver les forces vives d'Entraide et Solidarités et ainsi défendre ses ambitions associatives.

Enfin, le Projet d'établissement, qui décrit en détail toutes nos activités, et les projets de services qui en découlent sont également en cours de réécriture.



François Ferrisse



Christelle Dehghani

Le défi de 2022 : faire vivre les réformes

Il y a à peine plus d'un an que Christelle Dehghani a pris ses fonctions de directrice générale d'Entraide et Solidarités, « un poste avec lequel j'ai dû me familiariser » reconnaît-elle. Même si, comme adjointe jusque-là, la fonction ne lui était pas complètement étrangère. C'est en pleines turbulences qu'elle a pris les commandes : « il y avait beaucoup d'absents à cause du Covid, et en même temps plusieurs gros dossiers à gérer, dans le domaine de la santé ou le projet La Maison à sainte Radegonde. A cette situation d'urgence s'ajoutait la présence d'une équipe de direction récente, et la construction d'un nouveau pôle, baptisé Ressources, à mettre sur les rails, affiner les postes, etc. ». Sans compter, mais Christelle ne le dira pas, les aléas qui viennent alourdir le quotidien de la direction.

Mais nous voilà en 2022 et devant de nouveaux défis. Ceux imposés par la pandémie, qui continue de tout compliquer. Depuis près de deux ans maintenant, on sait assurer la continuité de l'activité malgré les absences pour maladie ou cas contact, et le personnel de l'association n'est pas épargné.

Dans cette situation qui évolue d'un jour à l'autre, il faut aussi continuer de protéger et d'accompagner les personnes accueillies. Et aussi pratiquer le télétravail autant que possible : trois jours par semaine, c'est trop pour nous, mais même les travailleurs sociaux peuvent exercer à distance, notamment pour la partie administrative de leur travail.

Et puis il y a les défis qui relèvent de la vie de l'association, selon Christelle Dehghani : « les bases étant posées avec les réformes de l'an passé, nos objectifs sont de préciser le périmètre de chaque fonction, de voir où des renforts sont nécessaires...Et surtout, nos efforts porteront sur le qualitatif : voir ce que les Services généraux peuvent apporter à tel pôle d'activité selon ses besoins, établir des conventions entre pôle par exemple pour la maintenance ou la restauration, etc. ». Bref, la directrice générale veut développer la transversalité, « trouver du commun » dans une association qui a pris de l'ampleur et dont les services sont éclatés. Elle le juge indispensable « pour que les gens aient envie de travailler ici... ».

Pôle social et médical : La Chambrière au complet !

Après plus de deux ans de travaux conduits par Tours Habitat, propriétaire des lieux - et les inévitables contraintes qui en découlent - l'extension de l'établissement médicalisé de La Chambrière, à Tours nord, a été ouverte ces dernières semaines. Les visites de conformité et de sécurité ont débouché sur l'autorisation d'ouvrir six places supplémentaires, portant à 30 malades la capacité d'accueil de l'établissement. Rappelons qu'il s'agit de LHSS (Lits halte soins santé) pour des patients sans domicile en court séjour, et de LAM (Lits d'accueil médicalisés) où sont traitées des pathologies plus lourdes. Tous bénéficient d'un accompagnement social et des animations mises en place par l'équipe d'Entraide et Solidarités.

Des travaux complémentaires, d'une durée de six mois environ, vont maintenant permettre de réorganiser les locaux anciens.

Violences faites aux femmes : le réseau se développe



Pour le « traitement » des auteurs de violences conjugales, Entraide et Solidarités avait été pionnière dès 2008 avec l'ATHOBA. Le gouvernement a voulu généraliser ce service à tous les départements, et a confié à notre association le pilotage de son extension à tout le Centre-Val de Loire. Dans un premier temps, nous avons rebaptisé ce dispositif RAISO. Et pour se conformer à l'appellation officielle, il faut maintenant l'appeler CPCA (Centre de prise en charge des auteurs). En novembre dernier est arrivée à Tours une chef de service de ce CPCA en la personne d'Anne LeRoux, venant de Blois.

Depuis le Pôle social et médical, sa mission consiste à assurer le fonctionnement du service en Indre-et-Loire, mais aussi à coordonner l'activité des CPCA existants dans la région, et développer un même dispositif là il n'existe pas. L'état des lieux montre qu'il existe depuis mai dernier en Loir-et-Cher, où une trentaine d'auteurs de violence ont été reçus. Il est en phase de déploiement à Châteauroux (Indre) : recherche de locaux, recrutements... Ce début d'année voit le démarrage se concrétiser dans le Loiret, tandis qu'on en est au début des discussions à Bourges, et que l'Eure-et-Loir viendra plus tard.

« Chaque département tient compte de ce qui existe déjà, en lien avec ce qui est mis en place auprès des victimes, et on complète l'offre par le biais de groupes de parole... » commente Anne.

Ce travail de mise en route et de coordination, « dans le but de mutualiser au maximum », passe évidemment par beaucoup de déplacements et de contacts avec tous les partenaires institutionnels et associatifs, pour constituer « un maillage cohérent ».

Rappelons qu'il s'agit de dispenser des soins aux auteurs de violences conjugales, le plus souvent sur injonction judiciaire (avant ou après la sentence), par des psychologues animant des stages, des thérapies plus ou moins brèves sous forme de soins individuels ou en groupes de parole. Il peut aussi s'agir de mesures alternatives aux poursuites.

En Indre-et-Loire en 2020, les 68 participants aux stages, dont seulement 3 femmes, étaient âgés de 20 à 83 ans, salariés à 80% et 16% sans emploi. Les orientations vers ce service augmentent régulièrement et ont concerné 130 personnes l'an dernier, le budget affecté au département par le ministère de la Justice étant de 156 000€, complété par quelques subventions.

Une expérience déjà riche

Anne Le Roux, 34 ans, a fait des études d'éducatrice spécialisée à l'Institut du Travail social de Tours jusqu'en 2011, avant d'enchaîner plusieurs contrats dans le secteur de la petite enfance, de la prévention, et d'aborder en ITEP le volet médico-social du métier. Elle achève en 2017 un master 2 en Économie et Gestion des Structures sanitaires et sociales et devient, en 2019, dans le domaine de la précarité cette fois, chef de service à l'Association de Soutien et de Lutte contre les Détreffés à Blois.



Ressources : beaucoup à faire, au service des autres

Après la tornade de La Maison, recentrage pour 2022 !

La mise en œuvre du projet La Maison sur le site de l'ancien camping Peron à Sainte-Radegonde, pour l'hébergement des personnes sans domicile, a mobilisé aussi l'équipe du pôle Ressources, ce service transversal mis en place en début d'année notamment pour répondre aux besoins communs de matériels, services et équipements des activités opérant au plus près des personnes accueillies et accom-

pagnées par Entraide et Solidarités.

« Un gros travail » relève Mogane Merlin, responsable du pôle Ressources, « fait de coordination technique pour équiper le terrain avec les équipes du SIPAE, trouver les bâtiments modulaires, aller chercher une caravane etc., et nous avons bien besoin de Sébastien Meunier, qui a pris ses fonctions en septembre dernier ! ».

Agnès Tinet pour sa part, en charge des ressources humaines, a accompagné Floriane

Sarrade-Loucheur pour le recrutement des éducatrices ou éducateurs et autres travailleurs sociaux qui sont maintenant sur le terrain à La Maison.

Reste que l'amplitude des missions relevant du pôle Ressources, en forme de très large éventail de la gestion locative à une centralisation des achats, va nécessiter en 2022 « d'y voir plus clair, il y a beaucoup à faire pour répondre aux attentes des responsables de site ».

Hébergement : des nouvelles en bref

Quatre nouvelles places. Quatre places supplémentaires en hébergement d'urgence vont être ouvertes dans un appartement situé à Tours Nord au sein du parc locatif de Tours Habitat, pour un ménage avec enfants. Cela porte à 115 le nombre total de places en hébergement d'urgence gérées par le service du logement extérieur (SLEX) d'Entraide et Solidarités. Les personnes accueillies doivent avoir voix au chapitre. C'est la raison pour laquelle les instances qui permettent cette prise en compte vont être réactives dès ce début d'année. Du

fait de la pandémie, la démarche participative avait été mise en sommeil. Une première réunion le 13 janvier a été consacrée à la reprise du fonctionnement des instances participatives.

Deux départs. Sylvie Percheron, responsable du Service des logements extérieurs (SLEX) va partir à la retraite fin mars et Thomas Tremblay, responsable du Cherpa s'en va fin février suite à une rupture conventionnelle. Une réflexion est donc en cours pour recruter. Ce renouvellement au sein de l'équipe de cadres doit per-

mettre d'accentuer la dynamique en cours : réécriture des outils de la loi 2002.2 (contrat de séjour, règlement de fonctionnement, projets de service...), relance de la dynamique participative, projets à développer...

Addictions : bientôt des consultations au sein des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Dans le cadre du dossier de candidature déposé par le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) auprès de l'Agence régionale de Santé,

pour déployer des consultations au sein des CHRS de l'Entraide, une réunion devait se tenir jeudi 13 janvier dans les locaux de l'ARS. L'objectif est de mettre en place des consultations au sein des CHRS, mais aussi de sensibiliser et former les équipes des CHRS, d'organiser des temps d'échanges entre les équipes CHRS et le CSAPA : pratiques, revue des cas complexes, mise en commun de protocoles... Dans un premier temps, les consultations auraient lieu au Cherpa et à Camus. A suivre...

Pôle Formation-Réfugiés : une bonne dynamique

Visa Parcours Emploi, une nouvelle formation.

Une nouvelle formation, « Visa Parcours Emploi » a démarré mi-décembre dont l'objectif, comme l'indique son nom, est d'accompagner vers l'emploi. « Elle concernera une dizaine de personnes et se déroulera sur deux-cents heures avec des ateliers collectifs permettant de créer une dynamique de groupe et un accompagnement personnalisé » indique Nathalie Dréano, directrice du pôle. Remise à niveau en français, apprentissage de l'anglais, informatique sont au programme notamment... Femmes et hommes à la recherche d'un emploi ou

ayant un projet d'insertion professionnelle peuvent accéder à Visa Parcours Emploi et percevoir de l'ordre de 700 euros durant leur formation.

Une des idées directrices de ces sessions est de se faire connaître à l'extérieur. « On sait l'importance de constituer des réseaux, ce à quoi servent aussi les grandes écoles, en créant une dynamique de groupe » relève Nathalie. Créer ensemble - par exemple - un site internet, et en même temps développer un projet à soi pourront contribuer à élaborer cette dynamique sans perdre de vue une trajectoire plus personnelle. Visa Parcours Emploi bénéficie des fonds

de la Région Centre Val de Loire.
 ? **Contact : Déborah au**
 ? **02.47.31.87.00 ou**
 ? **formation@entraide-et-solidarites.fr**

Qualiopi : l'agrément indispensable est acquis

C'est fait ! Ouf, les équipes respirent au terme d'un processus ardu et parfois rugueux pour répondre au cahier des charges en vue de l'obtention de Qualiopi, « premier label qualité pour le centre de formation. Ce référentiel national d'une durée de trois ans et qui permet de recevoir des financements publics, comprend un audit de surveillance entre

douze et quatorze mois. Ça a été un long boulot de préparation, pour entrer dans cet univers du label qualité. Une forme d'apprentissage pour nous tous » souligne Nathalie Dréano. Fastidieux souvent tant les dossiers à remplir peuvent être chronophages, « mais intellectuellement intéressant. On se rend compte que l'on sait faire plein de choses et les faire bien, ce dont on n'a pas forcément conscience au jour le jour, le nez dans le guidon. Ce label constitue une vraie reconnaissance du travail de l'équipe formation ». Lequel fonctionnel avec l'apport d'une douzaine de formatrices et

Réduire les inégalités, c'est possible !

Trente têtes chercheuses avancent des réponses.

L'Observatoire des inégalités (dont le siège et une partie de l'équipe sont à Tours, rappelés-le) vient de sortir son dernier ouvrage. La ligne éditoriale toujours très pédagogique de l'Observatoire, est cette fois-ci doublée d'une visée plus créative, que traduit son titre, « **Réduire les inégalités, c'est possible !** ». Que faire pour lutter contre un niveau d'inégalités devenu, par certains aspects, insoutenable ?

Alors que la campagne pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril bat son plein, **une trentaine** d'expertes et experts, la plupart du temps **chercheuses ou chercheurs**, ont été passés à la question, dans leur domaine de compétence.

En s'appuyant sur leurs travaux, ils donnent des idées de passage à l'acte.

Pascale Novelli, statisticienne, qui réalise le rapport annuel du Secours catholique-Caritas France, avance un **revenu minimum garanti sans contreparties**, d'un montant plus élevé que le RSA (aujourd'hui de 500 euros seulement, loin du seuil de pauvreté à 1 100 euros) de façon à lutter contre une pauvreté dont les dimensions sont

« les privations matérielles et de droits, la maltraitance sociale, la maltraitance institutionnelle, l'isolement, la dégradation de la santé physique et mentale, les contraintes de temps et d'espace, les peurs et souffrances, ainsi que les compétences acquises et non retenues ». Comme en écho, **Rachel Silvera** défend une augmentation du Smic et des salaires, mais aussi l'institution d'un **salair maximum**.

Dans la même veine, **Jean-Claude Barbier**, sociologue, spécialiste du système français de **protection sociale**, dresse les priorités pour renforcer celui-ci : « réduire les écarts de pensions de retraite entre **femmes et hommes**, abolir **les inégalités scandaleuses de protection des migrants** et instaurer un minimum social décent pour tous, ce qui inclut les jeunes à partir de 18 ans ».

Malika Guillot, économiste, enseignante-chercheuse à l'université de Liège, préconise une réforme de fond de la fiscalité en fusionnant l'impôt sur le revenu avec la CSG, en supprimant **les niches fiscales** qui représentent un manque à gagner de 35 milliards d'euros, soit environ **la moitié (!) des recettes de l'impôt sur le revenu**. D'autant que les dites niches favorisent les ménages les

mieux lotis. Et surtout augmenter le nombre de tranches de **l'impôt sur le revenu pour qu'il soit bien plus progressif** de façon à rendre plus juste la contribution de chacun en fonction de ses revenus. Il s'agit là de retrouver du consentement.

Nicolas Frémeaux, économiste, auteur de Les nouveaux héritiers, relève que la moitié des Français n'héritent de rien ou presque, quand 10% des héritiers les plus riches concentrent plus de la moitié des héritages. « Parmi les générations nées dans les années 1970, la part de rentiers (1) dépassera les niveaux observés au XIXe siècle ». Où est donc le fameux « mérite » que l'on nous avance si souvent, lorsque, bien né, on n'a pas grand-chose à faire pour devenir et rester riche ?

Ainsi, sur les discriminations, l'éducation, la protection sociale, le travail, la santé, la sécurité et la justice, le logement, les pratiques culturelles, la mobilité, le numérique, et les inégalités environnementales - qui clôt l'ouvrage sur un entretien avec Lucas Chancel - on

ressort revigoré de voir que, très concrètement, oui on peut.

Si l'on veut.

Le veut-on ? Qui le veut ? Quels rapports de force empêchent de s'y atteler ? Quel monde souhaitez-vous promouvoir ? Alors que la pandémie nous fait ressentir, intimement, qu'il est nécessaire de retrouver du sens, une vision oui, une utopie en quelque sorte, on perçoit bien que le niveau des inégalités, au sein de notre pays, et surtout au-delà au plan planétaire, va considérablement bouleverser l'ancien ordre du monde. Doit-on s'en affliger ou espérer et lutter ?

« Tout est possible aux audacieux » titrent en introduction Anne Brunner et Louis Maurin qui ont dirigé l'ouvrage, reprenant cette phrase

à Marceau Pivert, militant socialiste, en 1936 dans « Le Populaire ». Utopie disions-nous ? Oui, donner du sens !

Marie-Paule Mémy



Réduire les inégalités c'est possible ! 126 pages. 10 €. Format livre ou numérique sur www.inegalites.fr ou bien 15 rue Jacques-Marie Rougé 37 000 Tours 02.47.44.63.68. contacts@inegalites.fr

« Ce soir, je rentre à La Maison... »

Les premiers sans-abri à occuper les caravanes du terrain de sainte Radegonde entament un parcours de réinsertion qui doit les ramener à la vie « normale ».

« C'est formidable ici, c'est le bonheur, on a tout ce qu'il faut... ». Voilà ce que disent spontanément la plupart des occupants de La Maison. Comme un cri du cœur. Il nous va droit au cœur, à nous, salariés ou bénévoles d'Entraide et Solidarités. Mais on sait bien que ce n'est pas vrai ! L'endroit n'est pas formidable, et on est loin de répondre à tous les besoins des premiers occupants de ce « dispositif » innovant (lire page 3).

Le pont de l'autoroute qui enjambe la Loire passe pratiquement au-dessus des caravanes, et inflige en permanence son bourdonnement de poids-lourds. Mais ils ne se plaignent pas de cette nuisance, ils en ont vu – et entendu – de tellement pires. Car ils reviennent de loin, chacun par son chemin, plus ou moins détourné, plus ou moins chaotique. En ce début d'année carrément froid, quand il n'est pas pluvieux, ils ne sont encore que six, avec autant de chiens, à avoir été choisis pour occuper chacun sa caravane. A l'abri. Au chaud. A pouvoir dormir en sécurité, faire sa toilette. Aller et venir à sa guise jusqu'à 23 heures. Se rendre à l'« espace collectif » pour se préparer une collation, partager un repas, regarder la télé... Ou s'entretenir au bureau avec un travailleur social de l'équipe mise en place par l'association.

Car si leurs besoins élémentaires sont satisfaits, le plus difficile et le plus long restent à faire : se reconstruire, pour pouvoir dès que possible sortir d'ici « par la grande porte ». Celle d'un vrai logement à soi, d'un travail ou d'une formation, d'une perspective tout simplement. Se refaire une vie digne et autonome, comme la vie d'avant. D'avant la chute. Le parcours de chacun est différent de celui du voisin, mais finalement ils se ressemblent et on devine qu'une sorte de

fraternité les rapproche. N... ne semble pas trop affecté par sa situation bien qu'il ait tout à refaire, à commencer par ses papiers. Après des années à vivre chez l'un ou l'autre, en squat ou dehors, il confesse l'air rigolard qu'il doit continuer de faire la manche pour payer des dettes.

Mais prenez S... La quarantaine à peine entamée, ce grand gaillard paraît pouvoir affronter la vie et ses coups durs. Pour l'instant, son regard et sa voix trahissent une lourde fatigue. Qu'est-ce qui a bien pu avoir raison de lui, dans la force de l'âge ? « C'est tout un enchaînement de choses diverses, une rupture amoureuse, quelqu'un de mon entourage qui a eu des problèmes financiers et que j'ai voulu aider, des difficultés au travail, le loyer qu'on ne peut plus payer, et un jour une personne de ma famille pourtant, qui vous dit : tu prends ton sac et tu t'en vas... ». Alors qu'il a une double formation, en mécanique auto et dans le bâtiment, S... s'est enlisé progressivement dans dix ans de galère et quatre années de rue.

Même les démarches administratives ont été un parcours d'obstacles, « jusqu'à donner 500 euros de caution à un organisme et s'apercevoir ensuite qu'il n'existe plus ! Les assistantes sociales elles-mêmes n'y comprenaient plus rien... »

Il apprécie énormément d'avoir pu « se poser, se reposer » à La Maison, mais « il faut du temps pour se remettre, retrouver un rythme de vie ». Malgré un problème de santé qui nécessite une opération – « je ne peux plus porter de charges lourdes » - S... pense qu'il pourrait retravailler dès maintenant. Mais pour regarder plus loin et reprendre pied dans sa vie, c'est d'abord un logement qu'il voudrait. Et sans colère apparente il souligne : « Ma première demande remonte à dix ans et n'a jamais abouti. Et aujourd'hui on me dit qu'après dix ans d'errance je ne suis pas capable d'occuper un logement... ». Comme un piège qui s'est refermé.

Jean-Paul Mercier



Une pause-télévision pour une partie des occupants de La Maison

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (nom, prénom) :
 Adresse : CP : Ville :
 Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an - Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de** € à l'ordre de Entraide et Solidarités

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS.

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178 - Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16 - Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment - Comité de rédaction : Marie-Paule Mémy, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson. - Mise en page & en image : Cawet communication - Impression : Les presses de Touraine, Tours. - Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux.